



Lauréat de l'appel à projet Biothérapies et Bioproduction, du plan France 2030, EVerZom reçoit un financement de l'Etat de 3 millions d'euros pour industrialiser sa technologie de bioproduction d'exosomes



Paris, le 17 juin 2025 – EVerZom, société biopharmaceutique française pionnière dans les thérapies à base d'exosomes pour des applications en médecine régénérative, annonce avoir obtenu un financement de 3 millions d'euros dans le cadre de France 2030, via l'Appel à projets (AAP) « Biothérapies et Bioproduction de Thérapies Innovantes », opéré par Bpifrance pour le compte de l'Etat. Ce soutien financier permettra à la société d'accélérer l'industrialisation de sa plateforme de bioproduction d'exosomes pour développer ses propres thérapies

Accélérer la transition vers la production clinique et la commercialisation

Ce financement constitue une étape clé dans la montée en puissance industrielle de la société. Il permettra notamment la montée en échelle de sa technologie de bioproduction d'exosomes à un volume de 50 litres, pour atteindre une production compatible avec les phases cliniques tardives et la commercialisation.

« Le soutien de l'Etat à travers l'AAP « Biothérapies et Bioproduction » de France 2030 est une reconnaissance forte de notre technologie et de notre ambition industrielle. Grâce à ce financement, nous allons sécuriser une bioproduction robuste et évolutive, clé pour franchir les prochaines étapes cliniques et préparer la mise sur le marché de nos futurs traitements propriétaires ou en co-développement », précise Jeanne Volatron CEO d'EVerZom.

Les exosomes au cœur de nouvelles thérapies prometteuses

Les exosomes sont de minuscules vésicules biologiques (de 30 à 150 nanomètres) naturellement sécrétées par les cellules. Ils jouent un rôle clé dans la communication intercellulaire, en transportant des protéines, des ARN messagers et d'autres biomolécules fonctionnelles entre les cellules.

EVerZom exploite les exosomes issus de cellules souches mésenchymateuses, reconnues pour leurs propriétés régénératives et immunomodulatrices. Contrairement aux cellules elles-mêmes, les exosomes présentent de nombreux avantages : stabilité accrue, réduction de la variabilité, sécurité renforcée pour le patient et logistique simplifiée (stockage direct à l'hôpital et disponibilité immédiate).



EverGel, un premier candidat médicament d'EverZom dans la maladie de Crohn

Le programme phare d'EverZom, EverGel, associe des exosomes à un biomatériau hydrogel innovant, permettant une libération prolongée au niveau des fistules périanales complexes, une pathologie invalidante, liée à la maladie de Crohn, qui touche près de 2 millions de patients dans le monde. Les premiers résultats précliniques sont très prometteurs : dans un modèle porcin proche de la pathologie humaine, EverGel a permis une cicatrisation complète dans 87,5 % des cas à 4 semaines, contre seulement 12,5 % dans le groupe contrôle.

Grâce à ces résultats, le candidat médicament pourrait entrer en clinique dès 2026 en vue d'une commercialisation en 2030.

Un potentiel bien au-delà des pathologies ciblées

À terme, le potentiel des thérapies exosomales à régénérer les tissus et moduler les processus inflammatoires ouvre la voie à de nouvelles applications dans des domaines variés, comme les maladies neurodégénératives, les affections liées au vieillissement ou encore la cosmétique régénérative. C'est dans cette perspective qu'EverZom a noué une vingtaine de partenariats mondiaux avec des acteurs de la santé humaine, animale et cosmétique.

Contact presse : Florence Portejoie, **FP2COM**, 06 07 76 82 83, fportejoie@fp2com.fr

À propos d'EverZom

Fondée en 2019, EverZom développe des traitements à base d'exosomes issus de cellules souches mésenchymateuses, combinés à des biomatériaux pour des applications ciblées. Grâce à une technologie propriétaire de production et de purification d'exosomes, EverZom vise à répondre à des besoins médicaux non satisfaits dans des pathologies inflammatoires et dégénératives chroniques.

La société s'appuie sur une expertise scientifique de pointe, un réseau de partenaires industriels et académiques, et un modèle de développement orienté vers la qualité pharmaceutique et l'industrialisation.

Ce financement de 3 millions s'inscrit dans le cadre du plan France 2030, une initiative de l'État français dotée de 54 milliards d'euros pour soutenir les innovations de rupture et l'émergence de champions technologiques dans les secteurs stratégiques, dont les biotechnologies.

À propos de France 2030

✓ Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

✓ Est inédit par son ampleur : 54 Md€ sont investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos



filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

✓ Est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.

✓ Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)

À propos de l'appel à projets « Innovations en biothérapies et bioproduction »

L'appel à projets « Innovations en biothérapies et bioproduction » est un dispositif d'aide s'inscrivant dans le cadre de la stratégie d'accélération « Biothérapies et bioproduction de thérapies innovantes » de France 2030, pilotée par l'Agence de l'innovation en santé au sein de secrétariat général pour l'investissement. Il a pour objectif de catalyser et maintenir l'excellence de la recherche en biothérapie en accélérant notamment le transfert technologique et en assurant un flux constant d'innovations, de la paillasse au lit du patient.

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner et faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/> - Suivez-nous sur X (Ancien Twitter) : @Bpifrance - @BpifrancePresse et sur [LinkedIn](#)